



 FORMATION DE 5 JOURS - COURS DE BASE

Mauvais traitements envers les enfants et les adolescent-e-s

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel-le-s - notamment dans les domaines de la santé, du social, de l'éducation ou de l'enseignement - susceptibles d'être confronté-e-s à des situations de violence, de mauvais traitements et d'abus envers les enfants et les adolescent-e-s

ORGANISATION

- Observatoire de la maltraitance envers les enfants, Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne (UNIL)

ENJEUX

La maltraitance et les abus sexuels n'affectent pas seulement les victimes et leur entourage. Les professionnel-le-s qui font face à ces situations le sont aussi, et peuvent être tenté-e-s d'adopter des conduites d'évitement, de banalisation, de déni, ou au contraire, d'agir dans l'excès ou la précipitation.

En aidant les professionnel-le-s à mieux comprendre le phénomène de la maltraitance ainsi que les réponses sociales développées à son égard, cette formation suggère des pistes susceptibles d'offrir une protection face à l'expression traumatisante de la violence ; notamment, par le recours à des pratiques interprofessionnelles basées sur la collaboration et la responsabilisation des intervenant-e-s.

OBJECTIFS

- Engager une réflexion interdisciplinaire sur l'évolution des représentations de la maltraitance et présenter un état des lieux de ses formes actuelles
- Développer une meilleure compréhension des faits, des comportements réactionnels stéréotypés, des aspects fondamentaux de la violence et de la relativité des systèmes de valeurs
- Analyser les stratégies de défense et les résistances, personnelles ou collectives, mises en place par l'ensemble des acteurs jouant un rôle dans la maltraitance (individus, groupes et institutions)
- Situer le rôle de l'intervenant-e en référence à la loi, à l'éthique, à la déontologie professionnelle, aux systèmes et aux contraintes liées aux processus institutionnels



Mercredi 11, jeudi 12, vendredi 13 septembre & lundi 4 et mardi 5 novembre 2024



Attestation de participation



De 9h à 17h



CHF 1100.-



Campus UNIL-EPFL, Lausanne



Inscription en ligne
Délai d'inscription : 3 juin 2024

Nombre de participant·e·s limité.

EN SAVOIR PLUS



PROGRAMME

LA MALTRAITANCE : ÉTAT DES LIEUX ET ÉVOLUTION

- Mauvais traitements envers les enfants et les adolescent·e·s : définitions
- Aspects juridiques, sociologiques, psychologiques, culturels et éthiques

LA MALTRAITANCE AU SEIN DE LA FAMILLE

- Famille maltraitante, famille maltraitée ?
- Maltraitance d'un enfant : signe d'un dysfonctionnement global de la famille ?
- L'enfant exposé aux violences conjugales
- L'émergence de la violence intrafamiliale : lien ou non avec l'environnement dans lequel la famille évolue ?

LA MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE

- Réflexions éthiques sur les relations qu'une institution entretient avec ses usagers·ères
- Pratiques institutionnelles : source potentielle de souffrance et de maltraitance ?
- L'institution traversée par la violence

LA MALTRAITANCE ET LA VIOLENCE ENTRE PAIRS

- Comprendre la signification de la violence entre enfants et adolescent·e·s
- Exactions souvent graves, commises par des auteur·e·s de plus en plus jeunes : quelles inquiétudes ?
- Passage à l'acte : l'expression d'un malaise ou d'une détresse ?

LA CYBER-MALTRAITANCE

(MALTRAITANCE «TECHNIQUEMENT ASSISTÉE»)

- Agressions via Internet et les réseaux sociaux numériques
- Prévention et accompagnement

PARCOURS DE LA MALTRAITANCE

- Du signalement à la prise en charge d'une situation de maltraitance, quels sont les parcours institutionnels ?
- Etapes et rôle de chacun des professionnel·le·s, notamment par rapport au signalement et à la protection de la victime

RESPONSABLE ACADÉMIQUE

- **Fabrice Brodard**, *maître d'enseignement et de recherche, Institut de psychologie, UNIL, psychologue spécialiste de l'enfance et de l'adolescence FSP*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- **Ariane Ayer**, *docteure en droit, avocate, Fribourg*
- **Fabienne Lombardet**, *cheffe d'Office régional de protection des mineurs (ORPM) de Lausanne, Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), Etat de Vaud*
- **Sarah Depallens**, *médecin associée, Child Abuse and Neglect Team (CAN Team), CHUV, Lausanne*
- **Alessandra Duc Marwood**, *médecin adjointe, Les Boréales, CHUV, Lausanne*
- **Jacques-Antoine Gauthier**, *Maître d'enseignement et de recherche, Faculté des sciences sociales et politiques, UNIL*
- **Zoé Moody**, *professeure, Haute Ecole pédagogique du Valais*
- **Sarah Stauffer**, *PhD, psychologue FSP, Association ESPAS, Lausanne*